

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band: [97] (2009)
Heft: 1529

Artikel: Egalité sans réserve
Autor: Kinoti, Kathambi
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-283267>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Égalité sans réserve

Entretien avec Lina Abou Habib, Directrice exécutive de Collective for Research and Training on Development Action – *Collectif pour la recherche et la formation sur l'action pour le développement* –, une organisation basée au Liban et impliquée dans la campagne régionale Égalité sans réserve.

Cet article a été publié sur HYPERLINK "<http://www.awid.org>" www.awid.org le 10 avril 2009. AWID, Association for Women's Rights.

Kathambi Kinoti

AWID: Parlez-nous de votre organisation, Collectif pour la recherche et la formation sur l'action pour le développement–Action. (CRTD.A)

Lina Abou Habib: CRTD.A est une organisation féministe non gouvernementale basée à Beyrouth, au Liban, œuvrant dans le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et la région du Golfe pour l'égalité des sexes, la citoyenneté, les droits économiques et le leadership. Notre structure comprend un réseau d'organisations de promotion des droits des femmes et féministes dans toute la région, en Syrie, en Égypte, au Bahreïn, au Maroc et en Algérie. CRTD.A est le coordinateur national de la campagne Égalité sans réserve. Nous sommes également l'antenne régionale du International Gender and Trade Network. Parmi les autres campagnes que nous menons se trouvent la Arab Women's Right to Nationality et la Women's Work Campaign.

En quoi consiste la campagne Égalité sans réserve et d'où vient son nom?

La campagne Égalité sans réserve est une campagne régionale qui couvre toute la région du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord et du Golfe. Cette campagne a pour objectif la levée de toutes les réserves sur la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et la ratification du Protocole facultatif de la CEDAW.

Nous avons choisi ce nom pour la campagne parce qu'il nous a paru assez pertinent. Tous les États arabes ont signé et ratifié la CEDAW, mais l'ampleur des réserves émises a vidé de son sens la convention. Pour nous, cela signifie que les États arabes n'ont jamais envisagé sérieusement de mettre en œuvre la CEDAW puisque les nombreuses réserves émises empêchent toute application utile.

D'autre part, nous avons la conviction qu'il ne peut tout simplement pas y avoir de réserves s'agissant de principes universels concernant les droits humains et l'égalité. C'est bien simple: l'égalité ne peut faire l'objet d'aucune réserve.

Comment a débuté la campagne?

La campagne a été lancée en juin 2006 au cours d'une réunion régionale convoquée par une organisation partenaire au Maroc, l'Association Démocratique des Femmes du Maroc (ADFM). L'ADFM avait convoqué cette réunion régionale en vue d'examiner l'état d'avancement de la mise en œuvre de la CEDAW dans les États arabes. La réunion régionale a émis une déclaration intitulée la Déclaration de Rabat, dans laquelle les États arabes étaient publiquement dénoncés pour ne pas avoir mis en œuvre la CEDAW et pour avoir maintenu une situation persistante d'inégalité des sexes. La Déclaration de Rabat a appelé tous les États arabes à respecter leurs engagements et, pour ce faire, à lever immédiatement les réserves émises sur la CEDAW et à signer le protocole facultatif de la CEDAW.

A ce jour, le comité directeur de la campagne est composé d'organisations de femmes et féministes du Liban, de l'Égypte, du Bahreïn, du Maroc, de la Tunisie et de la Syrie. Chacune de ces organisations est responsable de la coordination des activités de la campagne dans son pays et de contribuer à la campagne régionale.

Quels sont vos succès ?

Peut-être pour la première fois, la CEDAW est devenue un thème faisant l'objet d'un débat public et les États arabes sont tenus pour responsables par les organisations de la société civile de la mise en œuvre de la CEDAW et de la levée de ses réserves. En tant qu'organisation féministe, nous sommes tout simplement sidérées que la CEDAW ne soit pas une convention contraignante et qu'il n'existe absolument aucun mécanisme au sein des Nations Unies permettant de la rendre contraignante. Compte tenu de cet obstacle, je trouve que le grand succès que nous avons remporté se situe au niveau de la mobilisation des femmes et des organisations locales autour de la CEDAW et de son importance en tant qu'outil pour la responsabilité et l'égalité.



Nous avons également été positivement surprises par l'intérêt soutenu des médias, qui a énormément contribué à appuyer cette campagne. Et surtout, le Maroc a déclaré en décembre 2008 qu'il procéderait à la levée de toutes les réserves sur la CEDAW. Il s'agit là d'un succès considérable non seulement pour le Maroc, mais également d'un important précédent dans la région arabe. CRTD.A a profité de ce succès pour organiser une grande manifestation publique ici, à Beyrouth, où nous avons appelé l'État libanais à faire de même.

D'autre part, le partenariat et la collaboration étroite que nous entretenons avec le *Women's Learning Partnership* a permis de situer la campagne à l'échelon mondial grâce à l'utilisation de divers outils d'information, de communication et technologiques de plaidoyer.

Quels obstacles avez-vous rencontrés?

Dans le cas du Liban, par exemple, nous sentons que le principal obstacle est le manque absolu d'engagement de la classe politique vis-à-vis de l'égalité des sexes. D'ailleurs, seul un nombre réduit de politiques et de décideurs a connaissance de la CEDAW et de l'engagement du Liban de la mettre en œuvre. La bataille la plus difficile sera de faire pression sur les parlementaires et les autorités pour qu'ils remplissent effectivement leurs fonctions et fassent respecter l'égalité et la citoyenneté inclusive.

Quelles leçons souhaitez-vous partager

avec les défenseurs des droits des femmes du monde entier?

Il faut épuiser toutes les instances et tous les outils, en particulier la solidarité régionale. Travailler ensemble est un élément fondamental du succès. Nous avons assisté au cours de ces dernières années à la mondialisation des mouvements conservateurs et fondamentalistes et par conséquent à la hausse de leur influence. Les mouvements en faveur de l'égalité doivent donc collaborer étroitement, s'investir en outils de TIC et établir des réseaux et partenariats solidaires.

TRAVAILLER À L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

La **FACULTE DES LETTRES** ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR-E ASOCIE-E

en didactique de la littérature

CHARGE : il s'agit d'un poste à charge complète comprenant l'équivalent de 6h hebdomadaires de cours et séminaires à donner au sein de l'Institut Universitaire de Formation des Enseignants (IUFE) ainsi qu'au sein de la Faculté des Lettres dans le domaine de l'histoire, l'épistémologie et la transmission des savoirs des littératures.

Le-la candidat-e sera appelé-e à développer des recherches de pointe relatives à l'enseignement de la littérature et assumera la direction des recherches des étudiants et doctorants.

Il-elle assumera également des tâches de gestion et d'organisation au sein de l'IUFE et de la Faculté des Lettres et représentera cette dernière dans les instances de gestion de l'IUFE.

Le-la candidat-e devra faire preuve de qualités pédagogiques reconnues et faire état d'un excellent dossier de publications en didactique de la littérature et en histoire de son enseignement.

TITRE EXIGE : doctorat ès lettres ou titre jugé équivalent

ENTREE EN FONCTION : 1^{er} février 2010 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature, constitués d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae détaillé comprenant une liste de publications, d'une copie du diplôme le plus élevé, doivent être adressés en 12 exemplaires **avant le 24 juin 2009** au secrétariat du Décanat de la Faculté des Lettres - Uni Bastions, Rue de Candolle 5, CH-1211 Genève 4 - auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

Ces renseignements figurent également sur le site internet: <http://www.unige.ch/lettres/faculte/Emploi.html>

Dans une perspective de parité, l'Université encourage les candidatures féminines.



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**